



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

 $STECAL: Secteur permettant les hébergements touristiques: augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 \ m^2$

SURFACE (en ha): 1.28

PROJET: > Bâtiment existant et création

> Privé

> Secteur mixte (hébergement pour accueillir des jeunes en difficulté, centre équestre, etc.). L'objectif est de permettre au site de continuer à se développer



Enjeux liés aux risques naturels

CRUE CENTENALE

Niveaux d'aléa : Modéré ou fort

Niveaux d'aléa : Fort

Niveaux d'aléa : Très fort

PPRI DE LA MEURTHE

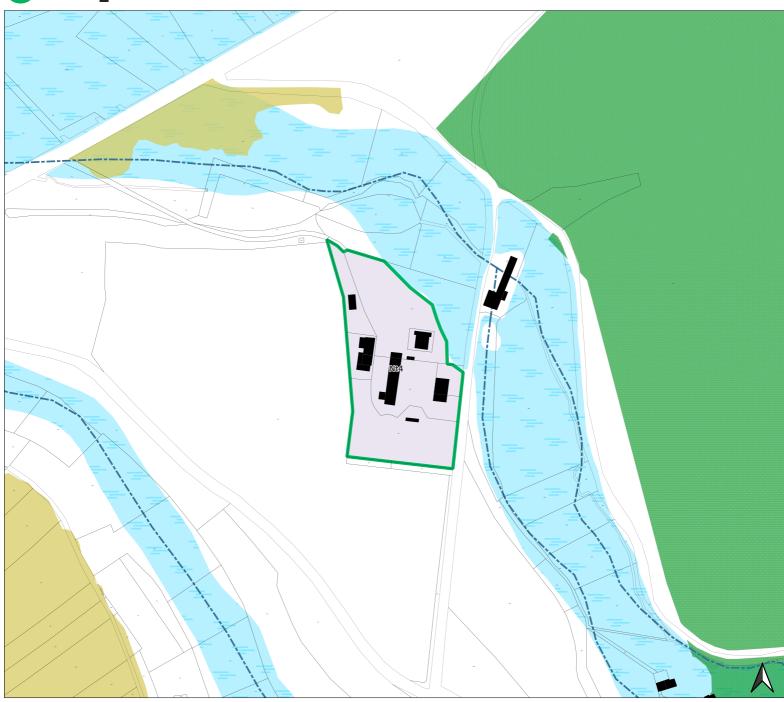
Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques

Zone rouge : zone d interdiction

ARGILES

Faible

Moyen

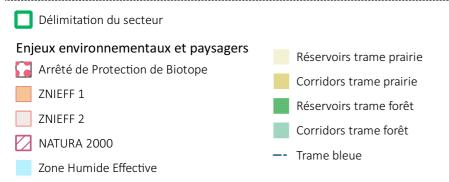


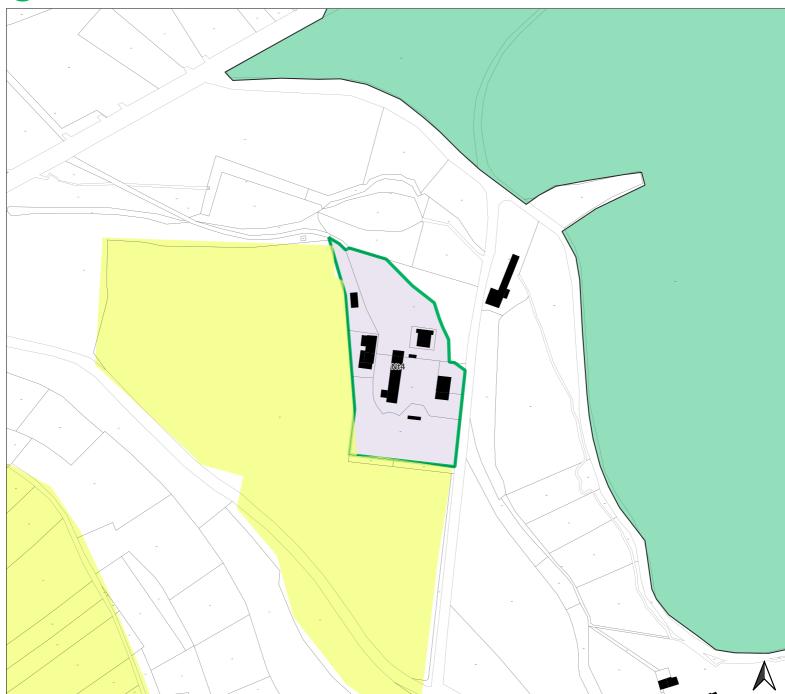
SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

Réserve nationale

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²

ENJEUX : Le secteur n'est pas concerné par des enjeux environnementaux ou paysagers





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²

ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières

■ Délimitation du secteur

Enjeux agricoles
■ Bâtiments agricoles
■ Périmètre ICPE
■ Périmètre RSD
■ Registre Parcellaire Graphique 2022